

# OCTOBRE 2015

## DON DU SANG

Les prochaines dates pour la collecte : **lundi 19 octobre de 14h00 à 19h00** et **mardi 20 octobre de 9h30 à 12h30** et de **14h30 à 19h00** à la Salle Alfred André, rue Aristide Briand à Arques.

## LES INFOS DE LA BIBLIOTHEQUE

Depuis peu, Campagne lez Wardrecques a son club de lecture, mensuel et gratuit : n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer un petit moment sympathique à parler de nos dernières lectures ! En octobre, nous nous retrouverons le jeudi 15 à 14h à la bibliothèque. La prochaine rencontre « **heure du conte** » pour les enfants de 4 à 10 ans, aura lieu le **mardi 20 octobre de 14h à 15h30**. Rappel des horaires d'accueil du public : le mardi de 13h30 à 16h30, le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 16h à 18h, le samedi de 11h à 12h tous les 15 jours. Ci-après les prochains samedi : 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre 2015.

## RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage aura lieu le **mardi 17 Novembre 2015**.  
Inscription obligatoire en mairie avant le 6 Novembre.

## REPAS DE L'ASSOCIATION SAINT-MARTIN CAMPAGNE-LEZ-WARDRECQUES

L'association Saint-Martin Campagne-lez-Wardrecques (pour la sauvegarde et la restauration de notre église) vous invite à partager un moment de convivialité autour d'une soirée couscous le

**Samedi 21 novembre à partir de 19 h**

Salle polyvalente.

Pour y participer, n'oubliez pas de retourner le coupon réponse, accompagné du règlement, avant le 4 novembre aux adresses citées sur le tract.

Renseignements : Mathieu FLAHAUT au 07.77.06.37.64 // [association.saintmartin@yahoo.fr](mailto:association.saintmartin@yahoo.fr)

## THEATRE DE VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative vous propose de célébrer les 20 ans des "Têtes à claques" (TALC) avec leur nouvelle pièce intitulée "TOC TOC", une comédie de Laurent Baffie.

*Les troubles obsessionnels compulsifs, autrement dit les TOC, s'entassent et se bousculent dans le cabinet du Dr Stern. Ce neuro-psychiatre de renommée internationale ne consulte en France qu'une fois par an. Après plus de 13 mois d'attente, ils sont 6 présents à ce précieux rendez-vous. Pourtant le grand spécialiste n'en finit pas de se faire attendre... Pour passer le temps, ces 6 patients vont bavarder, échanger leurs confidences, se lier, bref se livrer involontairement à une sorte de thérapie de groupe sympathique, drôle et pourquoi pas efficace...*

La représentation aura lieu

**Dimanche 29 novembre 2015 à 15h30**

A la Salle Polyvalente

Tarif unique 6€. Retenez la date!

Pré-vente des tickets tous les samedis de novembre à la salle du Caté de 10h00 à 12h00.

Egalement vente sur place le jour de la représentation.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter :

[vieassociative.cw@gmail.com](mailto:vieassociative.cw@gmail.com)

## ELECTIONS REGIONALES

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter la possession d'une pièce d'identité avec photographie est indispensable (permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, carte d'invalidité, carte de chasse).

# OCTOBRE 2015

## LES BOITES AUX LETTRES ACCESSIBLES EN PERIODE D'HIVERNALE

Les conditions météorologiques telles que le verglas ou la neige rendent les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres parfois inaccessibles. Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations. Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes. La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.

## MODALITES D'ETABLISSEMENTS DES PROCURATIONS

Les citoyens ont désormais la possibilité de remplir leur demande de procuration par l'intermédiaire du site **SERVICE PUBLIC.FR** à partir du lien suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml>. Une fois rempli **ET** imprimé, la personne doit rapporter son formulaire à la Brigade la plus proche de son domicile ou de son lieu de travail. En revanche, l'impression du formulaire de procuration est **obligatoire en 2 feuilles distinctes et non recto-verso**. Il ne devra y avoir aucune donnée erronée, car toute modification manuscrite sera rejetée.

## NUMEROS D'URGENCES

Nous vous rappelons les numéros d'urgence à connaître :

VEOLIA : 0 810 108 801

GAZ : 0 800 47 33 33

TELEPHONE : se référer à votre fournisseur

## ANIMAUX ERRANTS / PROCEDURE A SUIVRE

Lorsque vous apercevez un animal errant il vous appartient de contacter :

- La nuit : les pompiers ou la Gendarmerie
- La journée, le samedi après-midi et le dimanche : la SPA au numéro suivant 03.21.98.43.03

## LES CROTTES DE CHIENS ....

La mairie n'est pas en mesure de verbaliser les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les crottes. Par contre, un peu de civisme de la part de chacun pourrait régler le problème !

## TAP

Ne jetez plus vos opercules de canettes en fer...  
Nous en avons besoin pour les bricolages en TAP.



Nous avons également besoin de bouton, de laine... un grand merci d'avance !